



Ras le bol les déchets à Bagnols en Forêt

Déchets = problème insoluble en France dans le Var et chez nous en pays de Fayence

Alors que tout est mis en place par la municipalité pour accueillir les déchets dans une déchetterie des plus performantes, un triste individu a déversé deux mètres cubes de pièces mécaniques usagées de moto sur le parking de la MTL alors que la déchetterie est à quelques centaines de mètres.



Deux mètres cubes de pièces détachées de moto dans la nature.
(Photo J-J. D.)

Geste d'un inconscient? Geste provoqué pour le désir de nuire? Dans tous les cas la police municipale a relevé l'infraction et rappelle que tout abandon de déchets dans la nature constitue une Infraction réprimée par la loi punie d'une amende avec contravention allant de la 3- classe à la 5-classe soit de 68€ à 1500€ selon la gravité du délit.

La loi s'applique bien sûr si vous polluez la nature avec par exemple du liquide de vidange ou des matériaux (de type tôle, ciment, bois). mais aussi pour des gestes qui peuvent sembler plus «anodins» comme Jeter un mégot de cigarette ou un papier d'emballage.

Ce même mercredi, un courriel provenant de l'office de tourisme détaillant le mécontentement de touristes est parvenu en mairie. En se rendant aux gorges du Blavet, ces derniers ont sur un kilomètre de la RD47 ramassé des détritrus qu'ils ont entassé dans le coffre de leur voiture signalant que la majorité provenait d'un fastfood de la côte bien connu. «Nous nous sommes

longtemps demandés si nous n'allions pas déverser tous ces détritrus directement sur leur comptoir. concluent-ils en insistant sur l'impact négatif de ces incivilités permanentes qui affectent l'image touristique du secteur. Source Var Matin.

vendredi 4 août 2017



BAGNOLS-EN-FORÊT

Des touristes font le ménage sur la RD 47

En empruntant à pied la RD47 pour se rendre dans les gorges du Blavet, des touristes ont constaté que les bords de la départementale étaient souillés par de nombreux détritrus... Ils ont adressé ce petit mot à l'office de tourisme : *« Bonjour, je me permets de vous envoyer cette photo pour vous alerter et via votre service alerter la mairie. Dimanche avec mon amie nous nous sommes baladés dans les gorges du Blavet. En revenant à notre véhicule nous avons entrepris de ramasser les déchets. Si au début on ne trouvait que quelques bouteilles, on a été effaré et même dégoûté que les bas-côtés de la D47 soient un tel dépotoir. Et cela ne représente qu'1 km de marche ! Je pense qu'il y a des campagnes citoyennes de nettoyage à mener sans parler de campagnes de sensibilisation et plus de répression. Force est de constater que nous avons retrouvé beaucoup de déchets provenant d'un fast-food. A tel point que nous nous sommes longtemps demandés si nous n'allions pas déverser tout ces détritrus directement sur leur comptoir ! Je vous remercie de bien vouloir passer le mot à votre maire, car niveau tourisme, cela fait vraiment très moyen ! »*

Bien sûr, cela fait mauvaise impression mais en extra-muros, ce n'est pas à la mairie qu'incombe l'entretien des routes mais au conseil départemental ! Cette précision faite, on ne peut qu'inciter les automobilistes à un minimum de civisme et de respect de l'environnement. **J-J.D.**



Un coffre bien rempli.

(Photo DR)